Conseil Municipal des JEUNES



Tu as des idées pour faire BOUGER TA VILLE ?

Tu es en 5ème, 4ème ou 3ème et tu habites Bessancourt ?

Participe aux élections du CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES à partir du 27 novembre !

Informations et dossier de candidature sur le site de la ville.

Bessancourt

Collège New School

EDITO



Laurianne Duglé Danguilhen
-
Maire de Bessancourt

Tu es un ado avec pleins d'idées et tu as envie d'en débattre avec tes camarades ? Tu imagines des activités sur ta commune et tu aimerais que des adultes t'écoutent et t'aident à les mettre en place ? Le conseil municipal des jeunes est fait pour toi ! Alors, prépare rapidement ta profession de foi pour que tes copains du collège puissent voter pour toi.
Je te souhaite bonne chance et te dis à bientôt.



Sherazade Hammadi
-
Conseillère municipale déléguée
au périscolaire, au Conseil Municipal des Enfants (CME)
et au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Ta voix compte, ta ville a besoin de toi !

Être citoyen, c'est s'intéresser à ce qui nous entoure, respecter les autres et prendre part à la vie de sa commune. Vous êtes des citoyens à part entière, avec vos idées, vos envies et votre regard sur le monde. Vous avez donc toute votre place pour faire évoluer Bessancourt !
C'est dans cet esprit que nous avons souhaité relancer le Conseil Municipal des Enfants (CME) et créer son grand frère, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Notre volonté est simple : mieux connaître vos attentes, écouter vos préoccupations et construire avec vous des actions qui répondent à vos réalités.
Être élu, c'est représenter les autres, écouter leurs idées et porter leur parole. C'est aussi comprendre que l'on ne s'engage pas pour défendre ses intérêts personnels, mais pour réfléchir et agir dans l'intérêt de tous.

Nous souhaitons que ces conseils soient des lieux d'échange et de bienveillance, où vous pourrez apprendre à débattre, à travailler ensemble et à réfléchir à des sujets qui touchent votre quotidien : le respect des autres, le harcèlement, les écrans ou encore le vivre-ensemble.
Je tiens particulièrement à ce que chacun puisse trouver sa place dans cette aventure. Je serai à vos côtés, avec les autres élus et les agents municipaux, pour vous accompagner, vous conseiller et vous aider à faire avancer vos idées et à concrétiser vos projets.
Nous croyons en votre énergie et votre capacité à faire bouger les choses. C'est ensemble que nous ferons grandir Bessancourt.

Alors, prêts à vous engager et à faire entendre votre voix ?



Philippe Vallat
-
Maire adjoint délégué
Petite enfance, Enfance et Jeunesse

La démocratie est un héritage précieux que chaque génération a la responsabilité de faire vivre. Le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil Municipal des Jeunes vous offrent une première expérience de la vie démocratique et de l'engagement citoyen. Comprendre les institutions, mesurer l'importance du vote et découvrir le sens de la responsabilité publique sont autant d'apprentissages qui vous accompagneront tout au long de votre vie.
Notre ambition est de vous donner les clés pour devenir des citoyens libres, éclairés et responsables, capables de prendre pleinement part à la société de demain.

Conseil Municipal des Enfants — Bessancour! — Conseil Municipal des JEUNES

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Un CMJ, qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est ta chance d'avoir ton mot à dire sur ce qui se passe à Bessancourt. Les jeunes élus font entendre la voix des ados, échangent avec les élus de la ville et montent de vrais projets utiles à tous.

Être élu au CMJ, c'est découvrir de l'intérieur comment se prennent les décisions, tout en agissant concrètement pour ta ville.

Un CMJ, pour qui ?

Les jeunes Bessancourtois scolarisés en 5ème, 4ème ou 3ème au collège Maubuisson ou au collège New School.
Tu as été élu au CME ? C'est l'occasion de continuer l'aventure !

Fonctionnement d'un CMJ

· **Combien d'élus ?**
12 jeunes conseillers.

· **Pour combien de temps ?**
Deux années scolaires. Si tu es en 3ème, tu restes élu même après ton entrée au lycée.

· **Que font les élus ?**
Ils choisissent de travailler sur des projets et participent aux commissions thématiques, aux séances plénières, aux manifestations et cérémonies officielles de la commune.

· **Quand se réunissent-ils ?**
Pendant ton mandat, tu auras des rendez-vous réguliers : les séances du conseil, les temps de travail sur vos projets, les événements de la ville auxquels tu seras invité et les cérémonies officielles.

· **Qui préside le CMJ ?**
Le CMJ sera présidé par Shérazade Hammadi, conseillère municipale désignée par Madame le Maire et déléguée au périscolaire, au CME et au CMJ. Avec un agent de la ville dédié, elle accompagnera les jeunes conseillers tout au long de leur mandat.

CALENDRIER

Les candidatures doivent être déposées dans les écoles ou à l'accueil de la mairie d'ici le 11 décembre 2026 au plus tard.
Les élections auront lieu le jeudi 7 janvier 2027 au sein de la Mairie.
Les résultats seront annoncés le vendredi 8 janvier 2027 au soir.

CONTACT

· cmj@ville-bessancourt.fr
· www.ville-bessancourt.fr

Seuls les dossiers complets seront acceptés

COMMENT ETRE CANDIDAT

1. Je remplis mon dossier de candidature*

Complète la fiche de candidature. Parles-en avec tes parents : ils doivent être d'accord et signer l'autorisation parentale. Être élu, c'est une aventure qui se vit aussi en famille !

2. Je prépare ma profession de foi

Une profession de foi, c'est quoi ?

C'est l'affiche qui te présente à tes camarades et leur donne envie de voter pour toi. Tu y expliques qui tu es, pourquoi tu veux devenir élu et les projets que tu aimerais réaliser pour ta ville.

Quel format pour ta profession de foi ?
Une feuille A3, sur laquelle doivent apparaître :
· ta photo ;
· ton prénom ;
· tes idées principales.
Pour le reste, laisse parler ton imagination : couleurs, dessins, collages... Fais-toi plaisir !

3. Je dépose mon dossier et ton affiche

Remets ton dossier complet et ton affiche au CPE de ton établissement ou à l'accueil de la mairie avant le 11 décembre 2026.

4. Je fais campagne... puis les élèves votent !

Ton affiche sera affichée dans ton établissement la semaine du 14 décembre.
Les élections auront lieu le jeudi 7 janvier 2027 au sein de la Mairie.
Les résultats seront annoncés le vendredi 8 janvier au soir.
Le conseil d'installation aura lieu le mercredi 13 janvier à 18h.

** Seuls les dossiers complets seront acceptés*

DECLARATION DE CANDIDATURE
(à remplir par le candidat)

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

Tél. / Portable .....

Mail .....

Photo

Etablissement scolaire .....

Classe .....

Je soussigné(e) .....

déclare me porter candidat(e) aux élections du Conseil Municipal des Jeunes, qui se dérouleront au sein de la Mairie, le jeudi 7 janvier 2027.

Fait à Bessancourt, le .....

Signature du candidat
Précédée de la mention «lu et approuvé»

Candidature à déposer avant le 11 décembre 2026
Seuls les dossiers complets seront acceptés

AUTORISATION PARENTALE
(à remplir par le représentant légal)

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Bessancourt

Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale :

Je soussigné(e) .....

Domicile .....

Tél./Portable* .....

Mail* .....

Représentant légal de l'enfant* .....

· Autorise mon enfant **à déposer sa candidature** et **faire sa campagne** pour le Conseil Municipal des Jeunes pour les années scolaires 2026-2027 et 2027-2028.

· Autorise mon enfant **à participer aux élections**

· Autorise mon enfant **à être véhiculé par les moyens de transport de la commune** pour tout déplacement dans le cadre du CMJ.

· Autorise mon enfant **à être filmé et photographié**, sans contrepartie financière, seul ou en groupe, dans le cadre du CMJ. Ces images seront utilisées uniquement par la Ville de Bessancourt, pour ses propres supports de communication (journal municipal, site internet, réseaux sociaux de la ville...). Elles ne seront ni cédées ni transmises à des tiers, ni utilisées à des fins commerciales.

· Accepte de **recevoir** par voie postale, par courriel et par sms **les différentes informations** relatives au CMJ (réunions, invitations, programmes, rendez-vous...).

· Reconnais que **l'engagement de mon enfant au CMJ implique également ma propre implication** en tant que parent.

À savoir : être élu au CMJ est un engagement de deux années scolaires. Les jeunes élus se réunissent régulièrement et participent également aux cérémonies officielles de la ville (commémorations, vœux du Maire...). Leur assiduité est importante pour que chaque élu puisse mener à bien les projets du conseil.

Fait à Bessancourt, le .....

Signature du représentant légal
Précédée de la mention «lu et approuvé»

** Mention obligatoire*

Candidature à déposer avant le 11 décembre 2026
Seuls les dossiers complets seront acceptés